

# Le biomimétisme : s'inspirer de la nature pour innover durablement

## Déclaration de groupe de la CGT-FO

De manière continue, la nature développe des stratégies qui permettent aux organismes vivants de s'adapter à leur environnement. Le CESE a eu raison de s'intéresser à la recherche visant à transposer ces processus en technologie. Étudier la stabilité de la tête du cygne ou la solidité du fil d'araignée afin de développer un système de suspension pour drones ou des gilets pare-balles, tels sont des réalisations concrètes issues du biomimétisme.

Comme le propose l'avis, développer le biomimétisme dans l'Industrie est effectivement une idée intéressante. Cela est par exemple déjà le cas dans certains secteurs comme celui du traitement des eaux, de la dépollution des sols, ou du bâtiment et travaux publics (défenses de berges, etc.). Pour Force Ouvrière, le meilleur moyen d'installer ces notions dans l'industrie est de le faire à travers les questions d'innovation et de recherche.

Cela nécessite des moyens publics, tant financiers qu'humains, et des formations qualifiantes, notamment au niveau des chercheurs. De même, instaurer des formations aux pratiques biomimétiques dans les écoles d'ingénieurs semble un bon levier favorisant leur diffusion concrète dans les entreprises et les industries et *de facto*, offrant une meilleure visibilité au biomimétisme.

Dans le même ordre d'idées, le biomimétisme devrait être un sujet à ancrer et à développer dans la recherche publique, de façon interdisciplinaire, notamment le réseau scientifique et technique du ministère chargé de l'Écologie et le CNRS. FO soutient la préconisation de l'avis visant à ce qu'un tel sujet fasse l'objet d'un cahier des charges d'études du troisième programme des investissements d'avenir (PIA). En parallèle, la Banque Publique d'Investissement pourrait utilement financer des projets et opérations innovantes biomimétiques.

Recenser les méthodes, les expérimentations et les réalisations biomimétiques et ainsi constituer un premier réseau est une idée stratégique. L'avis a raison d'insister. Toutefois, pour FO, le Centre européen d'excellence en biomimétisme de Senlis (CEEBIOS) devrait être relayé par un centre français assurant ce recensement et cette animation de réseau. Cela pourrait être adossé à un établissement de recherche existant. FO considère également que le travail normatif et de recensement de celles-ci permettrait de construire de la pratique durable en matière de biomimétisme.

Pour toutes ces raisons, le groupe FO a voté favorablement.

